Avis d'Appel Public à la Concurrence -
PROCEDURE FORMALISEE

AVIS DE MARCHÉ
SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : MSA LORRAINE, point(s) de contact : Pour la partie technique : Pascale GRETZ + 33 3503516 Email:drh.grprec@lorraine.msa.fr Pour la partie administrative : Annie AUBERT +33 387785042 Email: celluleachats.blf@lorraine.msa.fr, 15 avenue Paul Doumer, F - 54507 Vandoeuvre les nancy, courriel : celluleachats.blf@lorraine.msa.fr
Code NUTS : FRF3
Adresse(s) internet :
Adresse principale : http://www.msalorraine.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com
I.2) Procédure conjointe
I.3) Communication :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_IcbFQTpKEB,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Organisme privé chargé de la gestion d'un service public
I.5) Activité principale : Protection Sociale.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché
II.1.1) Intitulé : Marché Assurance Complémentaire Santé
Numéro de référence :
MP 02/2019
II.1.2) Code CPV principal : 66512210
II.1.3) Type de marché : Services.
II.1.4) Description succincte : Assurance complémentaire santé à adhésion obligatoire
II.1.5) Valeur totale estimée
II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description
II.2.1) Intitulé
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :
66512210
II.2.3) Lieu d'exécution :
Code NUTS : FRF3
II.2.4) Description des prestations : Marché de prestations de services portant sur la souscription d'un contrat d'assurances obligatoire santé pour les besoins de la MSA Lorraine
II.2.5) Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :
Début : 01 janvier 2020 / Fin : 31 décembre 2022
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :
Nombre minimal envisagé : 1
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Pas de nombre maximal
Critères objectifs de sélection de candidats : les candidatures recevables seront sélectionnées en fonction des critères suivants :
- garanties et capacités techniques, économiques et financières y compris la gestion confiée à la MSA avec rémunération
- références professionnelles
II.2.10) Variantes :
Des variantes seront prises en considération : non.
II.2.11) Information sur les options :
Options : oui.
Description des options : L'acheteur se réserve le droit de conclure avec le titulaire du marché des avenants, marché (s) complémentaire (s) et/ou des de services similaires si les conditions

d'application des dispositions des marchés publics sont remplies .
Les contrats sont conclus pour une durée de trois ans .
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Liste et description succincte des conditions : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies, chaque candidat produit à l'appui de sa candidature pour justifier de ses qualités et capacités :
DC1 Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (dossier à fournir tant pour l'intermédiaire que pour l'assureur),
DC2 Déclaration du candidat (dossier à fournir tant pour l'intermédiaire que pour l'assureur),
Documents disponibles sur le site http://www.economie.gouv.fr sachant que La MSA Lorraine accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME)
Pouvoirs de la personne habilitée à engager la société
Une copie de l'agrément administratif dont la compagnie d'assurance, l'Institution de Prévoyance ou la mutuelle doit être titulaire pour exercer son activité et répondre aux marchés publics, en application de l'article L 321.1 du Code des assurances ou une attestation de l'A.C.P.R. (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
Pour les intermédiaires : documents professionnels faisant référence aux 3 obligations suivantes :
- attestation de garantie financière d'une société d'assurances ou d'une banque,
- attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en vigueur,
- attestation d'inscription à l'ORIAS
III.1.2) Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant le service d'assurance SANTE auquel se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, à savoir :
- pour les intermédiaires, le montant des commissions (global et dédié à l'assurance santé collective) est demandé avec celui de l'organisme assureur choisi;
- Bilan ou états financiers simplifiés faisant apparaître notamment le montant des fonds propres et la marge de solvabilité;
- Le candidat devra présenter et justifier de critères de solvabilité respectant ceux exigés par les autorités de tutelle
III.1.3) Capacité technique et professionnelle :
Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies.
1. Présentation d'une liste détaillée des principaux contrats ou marchés d'assurance collective SANTE avec mention du risque assuré réalisés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (les services présentés peuvent être prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Les références citées devront pouvoir être contactées par téléphone ou par mail);
2. Déclaration indiquant les matériels et logiciels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (réseau, site intranet pour suivre l'évolution des décomptes, gestion des différents tiers payants, fourniture des statistiques);
3. Une présentation détaillée de la structure, de l'organisation de la société et de ses partenaires potentiels pour assurer les différents types de prestations;
Le candidat doit disposer des moyens humains et matériels présentant au moins toutes les compétences ci-après :
- compétences dans le domaine de la gestion de prestations frais de santé collective ;
- capacité à produire des statistiques de liquidation "ligne à ligne" permettant une remontée d'information unique et fiable sur les départements concernés;
- capacité à gérer les actes en tiers-payant sur l'ensemble des sites. Le candidat en apporte la preuve par tout moyen, notamment par des attestations de clients précédents.
4. Modalités de la gestion qui est obligatoirement confiée à la MSA :
- Modalité d'échange entre MSA (organisme d'assurance maladie), le CANDIDAT et l'ASSURE (salarié ou ayant droits)
- Utilisation obligatoire du décompte unique MSA (Noémie 3) ; le remboursement de la part complémentaire sera assuré en même temps que la part obligatoire par la MSA assurance maladie
- Rémunération de la gestion pour compte qui sera réalisée par la MSA
III.1.5) Informations sur les marchés réservés
III.2) Conditions liées au marché
III.2.1) Information relative à la profession
III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
Cautionnement et garanties exigés : Le titulaire souscrira toutes assurances et constituera tous cautionnements et garanties nécessaires à la bonne fin des prestations et à la couverture des dommages de toute nature dont les conditions auront été fixées dans les marchés. Financement assuré par le budget de la MSA Lorraine. Le délai global de paiement est de 30 jours conformément aux dispositions du marché. Le paiement se fera par virement.
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.
III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description
IV.1.1) Type de procédure : Concurrentielle avec négociation
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
IV.1.5) Informations sur la négociation
IV.1.6) Enchère électronique
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
20/06/2019 à 12 h 00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : 15/07/2019
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Français.
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
VI.2) Informations sur les échanges électroniques
VI.3) Informations complémentaires :
Compte tenu des circonstances particulières liées à la nature du marché et à sa complexité à savoir qu'il est demandé au candidat de présenter une offre d'assurance "complémentaire santé" intégrant la gestion du contrat confiée et rémunérée à la MSA, la présente consultation est lancée suivant la procédure concurrentielle avec négociation après publicité et mise en concurrence préalable en application des articles R2124-3 4e et R2161-12 à R2161-20 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018.
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal de Grande Instance de Nancy -, Rue Général Fabvier, F - 54035 NANCY, adresse internet : http://www.justice.gouv.fr
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
VI.4.3) Introduction de recours
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 17 mai 2019

Télécharger l'avis seul au format PDF